

Le télétravail mis en examen

Où en est-on 10 ans après la loi Warsmann ?

Regards croisés des partenaires sociaux, psychologue, sociologue, philosophe et juristes sur le travail aujourd'hui, dans notre vie et dans notre organisation sociale

LE JEUDI 9 JUIN 2022

Maison de l'Amérique latine, 217 Bd Saint-Germain, 75007 Paris

LES INTERVENANTS



Photo (c) : Sylvia GALMOT

Luc FERRY,
Philosophe et ancien Ministre



Jean-Claude KAUFMANN,
Sociologue



Paul-Henri ANTONMATTEI,
Professeur de droit



Sophie FANTONI-QUINTON,
Professeur de Médecine



Sophie BINET,
Secrétaire générale de l'Ugict-CGT



François ASSELIN,
Président de la CPME



Cyril CHABANIER,
Président de la CFTC



François RAFFARIN,
DRH d'Alstom Tarbes

Avec la participation de :

Guillaume BOULAN (CRTD & Associés - Nanterre), Benjamin ENGLISH (AVRIL&MARION - Saint-Brieuc),
Magalie MARCHESSEAU-LUCAS (Avocadour - Pau), François VACCARO (Orva Vaccaro et associés),
Avocats membres d'EUROJURIS



LES OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

L'approche nouvelle du télétravail : un changement de paradigme conduisant à repenser totalement les relations de travail vers un équilibre nouveau à trouver dans les relations entre l'employeur, le salarié et sa famille.

La vague imposée de télétravail dans un monde du travail déjà en pleine évolution, avec des attentes fortes de modifications des rapports entre les employeurs et les salariés, pour une autonomie beaucoup plus grande du salarié dans son travail et pour une meilleure articulation de la vie personnelle et de la vie professionnelle, rebat les cartes de l'organisation du travail : pouvoir de direction et de contrôle, responsabilité de l'employeur, réorganisation des moyens de travail tant dans l'entreprise qu'à domicile.

Cette journée nous conduira à écouter tous les acteurs du travail sur ces sujets, puis à recueillir l'avis d'experts qu'ils soient médecin, juriste, sociologue ou philosophe.

À partir de 9h : café d'accueil

9h30 / 12h30 : Le point de vue des acteurs du travail sur un nouvel équilibre difficile à trouver

Table ronde autour des thèmes suivants :

- Equilibre entre d'un côté l'autonomie des salariés, nouvellement recherchée dans leur travail, et de l'autre côté, le contrôle nécessaire du travail et la responsabilité de l'employeur sur la conduite du travail
- Equilibre entre vie professionnelle et vie personnelle
- Equilibre financier nécessaire entre le salarié et l'employeur sur ces nouvelles modalités de travail : réflexion sur l'adaptation des locaux de l'entreprise, sur l'adaptation des domiciles des salariés, sur la juste répartition des coûts
- Organisation de cette réflexion dans l'entreprise : place des partenaires sociaux, rôle des branches, intervention du législateur
- Fracture sociale et inégalités

Animée par :

- La Secrétaire générale de l'Ugict-CGT, Sophie BINET
- Le Président de la CPME, François ASSELIN
- Le Président de la CFTC, Cyril CHABANIER
- Le DRH d'Alstom Tarbes, François RAFFARIN

Une pause-café aura lieu de 10h50 à 11h05

12h30 / 14h : Déjeuner à La Maison de l'Amérique Latine

14h / 18h00 : Le point de vue des experts

- 14h-14h45 : Le point de vue du Professeur de médecine du travail

Avec Sophie Fantoni-Quinton

- 14h45-15h30 : Le point de vue du juriste

Avec Paul-Henri ANTONMATTEI

15h30 - 15h45 : pause-café

- 15h45-16h30 : Le point de vue du sociologue

Avec Jean-Claude KAUFMANN

- 16h30-17h15 : Le point de vue du philosophe

Avec Luc FERRY

- 17h15-18h00 : Questions / Réponses

INSCRIPTIONS, TARIF ET MODALITÉS PRATIQUES

Je souhaite participer au colloque au tarif de 300 € HT soit 360 € TTC (déjeuner et pauses inclus) :

Nom : Prénom :

Société : Profession :

***** NOMBRE DE PLACES LIMITÉ *****

Modalités d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 45 Quai des Grands Augustins – 75006 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>. Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 15 jours avant le colloque sont acceptées.

Référent handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre cette formation ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Public visé et pré-requis : Tous type de public / Aucun pré-requis n'est exigé.

Renseignements : EUROJURIS FRANCE - Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX :

Courriel : formation@eurojuris.fr / Tel : 01 46 33 07 19

Prise en charge et nombre d'heures de formation :

Eurojuris France est organisme de formation certifié QUALIOP. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs.

Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575.

Nombre d'heures de formation pouvant être prises en charge pour cette journée : 6h30